



QUALIFICATION DE MAITRE.SSE DE MAISON

Référentiel de formation

Selon le référentiel d'activités-compétences-certification de la CPNE-FP du 30 juin 2020

Le référentiel de formation et ses principes

- Le référentiel ci-dessous propose une adaptation des contenus de formation d'ores et déjà mis en œuvre dans les organismes de formation. Il correspond à la logique de certification en 3 blocs de compétences spécifiques aux maîtres.sses de maison, et intègre des évolutions directement liées à la mise en œuvre des politiques inclusives.
- Par ailleurs, l'accompagnement vers la certification voit sa durée augmenter pour les professionnels ayant des difficultés avec l'écrit et dans l'usage des outils bureautiques.

Bloc 1 : Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie / 70 heures – 10 jours dont 28 h SST/HACCP	
Rôle et fonction du-de la maître.sse de maison	• Statut, rôle et fonction en matière de sécurité des personnes et des biens • Limites de l'intervention dans son organisation • Les responsabilités civiles, pénales et administratives • Ressources mobilisables (règlementaires, consignes d'usage des matériels,...) et formation continue
Qualité et sécurité du cadre de vie	• Typologie des lieux de vie, conditions matérielles de vie et d'accueil de la personne • Sécurité (Prévention des accidents domestiques, SST - 14 h), fonctionnalité, confort et décoration du cadre de vie • Organisation et adaptation des interventions en fonction des habitudes, des activités, de la situation des personnes accompagnées, de son projet personnalisé, de son lieu de vie • Economie « familiale » et vie quotidienne (L'organisation, la planification, la gestion du budget et économe de type « familial ») • Relation à la sous-traitance (cahier des charges, contrat, modalités d'évaluation), et fonction de contrôle et d'alerte
Entretien du cadre de vie	• Concepts de propreté et d'hygiène • Réglementation et normes en matière d'hygiène des lieux de vie, des locaux collectifs • Techniques de bio-nettoyage des locaux, équipements et matériels • Connaissance et utilisation des produits, matériels et équipements
Entretien du linge	• Normes et pratiques d'entretien du linge • Propriété des différents textiles, lecture des codes d'entretiens • Utilisation du matériel
Préparation des repas et hygiène alimentaire	• Les repas et l'équilibre alimentaire • Les achats alimentaires • Les conditions d'hygiène et de sécurité alimentaires (HACCP – 14 h) • Les produits d'hygiène alimentaire, de sécurité des personnes

Bloc 2 : Accompagnement des personnes / 84 heures – 12 jours

Rôle et fonction du-de la maître.sse de maison quant à l'accompagnement des personnes	• Rôle et fonction en matière d'accompagnement • Limites de l'intervention dans son organisation • Règlement intérieur
Les problématiques des publics	• Socle de connaissance sur les publics et de leur problématique : ○ Développement psychomoteur, intellectuel, affectif et social, de l'enfant à la fin de vie ○ Différents types de handicap, leurs causes et leurs effets possibles ○ Personne en situation d'exclusion sociale ○ L'enfant séparé, causes et effets du placement ○ Personne âgées et pathologies du vieillissement ○ Personnes en situation migratoire ○ Conduites à risque ○ Problématiques interculturelles • Eléments juridiques, statuts des usagers, question de citoyenneté • Les rythmes biologiques et sociaux de l'individu, les temps du quotidien, l'hygiène de la personne (corporelle, alimentaire, sommeil...)
Les fondements et les méthodes de l'accompagnement	• Les besoins de la personne : Observation, analyse des situations, du lieu de vie et de ses spécificités • Notion de dépendance, d'indépendance, d'autonomie • La communication avec les personnes accompagnées (verbale/non verbale, individuelle/collective) • Les fondements et les méthodes de l'intervention (Spécificités des lieux de vie, de l'environnement, organisation des lieux, des temps de la vie quotidienne, modalités d'intervention (Faire, faire avec, faire faire, en individuel, en collectif...), dans l'accomplissement des tâches de la vie courante. • Les actes de la vie quotidienne comme support à l'épanouissement des personnes et à l'acquisition ou au maintien des savoir-faire relatifs au maintien de l'autonomie dans les activités domestiques • L'intervention dans un espace privatif et ses enjeux • L'intervention en logements diffus et ses enjeux • La prise en compte de la dimension de l'intimité, de la vie affective et de la sexualité des personnes dans l'accompagnement • La gestion des situations de tension, de conflit • La gestion des situations de crise (individuelle ou collective) à caractère psychologique, comportemental, et médical • L'exercice de l'autorité dans les temps de la vie quotidienne : rassurant, contenant, cadrant • Eléments de psychologie : empathie/distanciation, gestion du stress et des émotions • L'éthique du travail et les pratiques professionnelles avec les personnes fragilisées

	• Pratiques bien-traitantes, repérage et bonnes pratiques de prévention de la maltraitance • Analyse de la pratique
Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort	• Contexte réglementaire, rôle et limites de la fonction (Article R 43114 du code de la santé publique et L 313-26 du CASF sur la prise de médicaments) • Accompagnement individualisé dans un contexte non médicalisé, en première intervention ○ Hygiène corporelle ○ Installation, confort ○ Manutention des personnes à mobilité réduite, utilisation des aides techniques, Principes d'ergonomie ○ Cadre juridique de l'aide à la prise de médicaments préparés conformément à une prescription écrite (Article R 4311-4 du code de la santé publique, et L313-26 du CASF)

Bloc 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle / 49 heures – 7 jours

Le cadre institutionnel de la fonction	• Le contexte de l'action sociale, politiques publiques, cadres réglementaires du secteur sanitaire social et médico-social (protection de l'enfance, Loi 2002, 2005, 2007, 2009, HPST,...) • Missions et mandats des établissements • Organisation des institutions (le phénomène de désinstitutionalisation et l'impact sur les organisations et sur les interventions), principes, enjeux des projets (Projet associatif, projet d'établissement ou de service, projet personnalisé), règlement intérieur... • Les enjeux de la bientraitance et sa traduction dans les procédures de l'établissement, les pratiques de l'équipe pluri-professionnelle (recommandations bonnes pratiques, traduction dans les différents environnements, en équipe, contribution à la qualité de vie des usagers...)
Le travail en équipe pluri-professionnelle	• Le travail en équipe pluri-professionnelle (Statut, rôle et fonction de chacun, articulation, organisation) • La communication professionnelle et le travail en équipe : ○ Continuité de l'accompagnement, ○ Coordination et travail en réseau, ○ Recueil, tri des informations et transmission, ○ Outils et supports de communication interne, écrits professionnels, ○ Discrétion, secret professionnel, ○ Prise de parole en réunion, prise d'initiative. ○ Coopération

Module d'Accompagnement méthodologique / 21 heures
• Méthodologie de préparation des épreuves. • Soutenance

Module d'Accompagnement méthodologique renforcé / 35 heures
<i>Module à destination des publics en difficulté avec l'écrit et dans l'usage des outils bureautiques</i>
• Méthodologie de préparation des épreuves. • Soutenance • Ecrits professionnels • Usage de l'outil informatique et de word • Expression orale

RECAPITULATIF	Durée
BLOC 1	70 h
BLOC 2	84 h
BLOC 3	49 h
ACCOMPAGNEMENT – EVALUATION (Parcours complet)	21 h à 35 h
ACCOMPAGNEMENT – EVALUATION (Parcours individualisé avec équivalence de bloc)	7 h par bloc
DUREE TOTALE	De 224 h à 238 h 32 à 34 jours